

**CONSEIL MUNICIPAL - Séance du lundi 25 mai 2020 à 18h00**

**Membres présents :** DURBET Yves, FALQUET Philippe, FRUMILLON Mireille, FRUMILLON Michel, BOCHET Danielle, STASIA Jean-Michel, MORRUGARES-BAROU Sabine, NORAZ Alain, POLTRON Martine, REYNAUD Claude, BENEDETTO Sophie, AVANZI Louis, DUPRAZ-CHAUDET Laure, VALLIN Rémi, DURIEUX Natacha (arrivée 19h03), OLIVE Philippe, VALENZANO Justine, DOMINJON Alain.

**Membres représentés :** DEFUNTI Elisabeth (a donné procuration à DOMINJON Alain)

**Secrétaire de séance :** STASIA Jean-Michel

**Date de la convocation :** 19 mai 2020

**Approbation** du compte rendu du conseil municipal du 25 mai 2020

**Ordre du jour**

- 1- Installation des conseillers municipaux
- 2- Election du Maire
- 3- Election des adjoints
- 4- Election des maires délégués
- 5- Lecture de la charte de l' élu local
- 6- Indemnités de fonction
- 7- Délégation du conseil municipal au maire
- 8- Syndicat Arc Energies Maurienne
- 9- Questions et informations diverses

**1- Installation des conseillers municipaux**

Yves DURBET remercie les anciens élus des mandats précédent pour leur travail effectué.

**2- Election du Maire**

Claude REYNAUD préside la séance pour désigner Le Maire.

Monsieur Yves DURBET s'est porté candidat. Après un vote à bulletin secret, il a été élu maire de la commune de La Tour-en-Maurienne.

*Votants : 18      Vote : 18 Pour*

**3- Election des adjoints**

Le maire rappelle que le nombre d'adjoint correspond à 30% de l'effectif légal du conseil municipal soit 5 adjoints.

Le conseil Municipal décide la création de 5 postes d'adjoints.

*Votants 18      Vote : 18 Pour*

1er adjoint : Philippe FALQUET

*Votants 18      Vote : 18 Pour*

2ème adjoint : Mireille FRUMILLON

*Votants 19      Vote : 19 Pour*

3ème adjoint : Michel FRUMILLON

*Votants 18      Vote : 18 Pour*

4ème adjoint : Danielle BOCHET

*Votants 18      Vote : 18 Pour*

5ème adjoint : Jean-Michel STASIA

*Votants 18      Vote : 18 Pour*

\* Monsieur Le Maire propose la désignation de 3 conseillers délégués :

Louis AVANZI, Alain NORAZ et Claude REYNAUD pour chacune des communes historiques.

**4- Election des maires délégués**

Maire déléguée de Hermillon :

Danielle BOCHET

*Votants 18      Vote : 18 Pour*

Maire délégué de Pontamafrey-Montpascal :

Philippe FALQUET

*Votants 19      Vote : 18 Pour—1 blanc*

Maire déléguée de Le Châtel :

Mireille FRUMILLON

*Votants 19      Vote : 19 Pour*

**5- Lecture de la charte de l' élu local**

Le Maire donne lecture.

**6- Indemnités de fonction**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité et avec effet immédiat de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, de maires délégués, d'adjoints au maire et de conseillers spéciaux

Le maire rappelle les taux applicables selon la population :

## Indemnités de fonction brutes des maires -

Article L. 2123-23 du CGCT

Nombre d'habitants	Taux maximal en % de l'indice brut terminal	Indemnité brute en €
Moins de 500	25,5 %	991,80 €
De 500 à 999	40,3 %	1 567,43 €
De 1000 à 3499	51,6 %	2 006,93 €

## Indemnités de fonction brutes des adjoints - et des conseillers délégués

Article L. 2123-24 du CGCT

Nombre d'habitants	Taux maximal en % de l'indice brut terminal	Indemnité brute en €
Moins de 500	9,9 %	385,05 €
De 500 à 999	10,7 %	416,17 €
De 1000 à 3499	19,8 %	770,10 €

## 7- Délégation du conseil municipal au Maire :

Lecture de la liste des délégations réglementaires est faite en séance

Votants : 19      Vote : 19 Pour

## 8- Syndicat Arc Energies Maurienne

Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder à la désignation des délégués au sein du syndicat intercommunal d'énergie électrique « Arc Energies Maurienne » dont adhèrent les communes de La Chapelle, La Tour-en-Maurienne, Saint Avre, Saint Martin sur La Chambre et Sante Marie de Cuines. Chaque commune est représentée par 2 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.

**Membres titulaires :** Messieurs Jean-Michel STASIA et Philippe OLIVE

**Membre suppléant :** Madame Natacha DURIEUX

## 9- Questions et informations diverses :

- La réouverture des écoles a eu lieu le 18 mai 2020. Différents services de la commune ont été sollicités afin que cette ouverture se passe pour le mieux dans le respect strict des protocoles en rigueur.

Les services techniques sont intervenus pour matérialiser les zones, déplacer des meubles et agencer les salles de classes, de périscolaire et de cantines.

Les services administratifs ont géré la mise en place d'emploi du temps adapté pour le personnel intervenant auprès des écoles.

Ce sont d'ailleurs ces personnels qui sont mis à contribution pour faciliter les accueils, organiser les temps périscolaires et le déjeuner (les repas sont remis au sein de l'école où les enfants sont scolarisés).

Cette nouvelle organisation a été réalisée en collaboration avec le personnel enseignant afin de prendre en compte toutes les exigences et les nombreuses directives reçues.

A noter que le choix des enfants accueillis a été fait par les enseignants en fonction de critères de priorité défini par l'éducation nationale.

- Des travaux sont en projets, l'Echaillon, consiste en l'extension de réseaux pour alimenter une construction neuve et le raccordement d'eau usés pour deux maisons. Un projet de rénovation de l'ancienne école du Villaret à Le Châtel. Cette réhabilitation consiste à rénover 4 appartements. Il est prévu d'isoler les murs périphériques et la toiture, de remettre en sécurité les installations électriques, de reprendre les sols et la plomberie, ainsi que la mise en peinture totale de l'appartement. Le coût estimatif des travaux s'élève à 250 000 €

La séance est levée à 19h58.



Philippe FALQUET, Sabine BAROU-MORRUGARES, Natacha DURIEUX, Johnny LAPERDRIX, Alain DOMINJON, Sophie BENEDETTO, Laure DUPRAZ-CHAUDET, Danielle BOCHET, Elisabeth DEFUNTI, Rémi VALLIN, Michel FRUMILLON, Anais TRUCHET, Mireille FRUMILLON, Alain NORAZ, Louis AVANZI, Yves DURBET, Martine POLTRON, Jean-Michel STASIA, Philippe OLIVE, Claude REYNAUD, Justine VALENZANO.